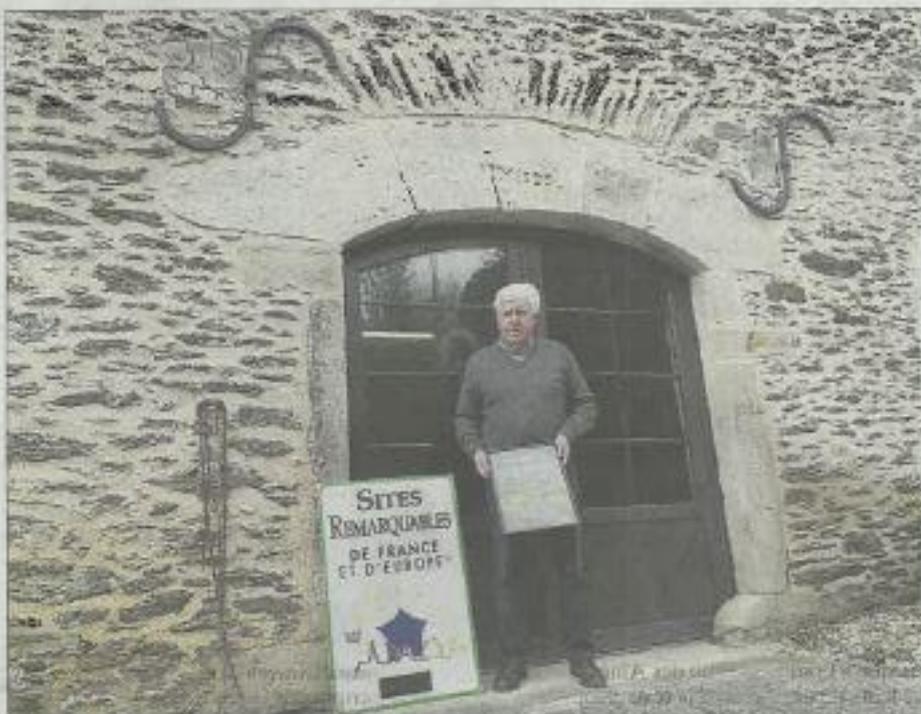


## Sites remarquables. L'association de Claude Cayla en assemblée demain

La passion pour la beauté du patrimoine ne quitte pas Claude Cayla. Celui qui œuvra tant pour la renaissance de Belcastel, puisqu'il en fut son premier édile pendant 33 ans, et qui fut également vice-président des Plus Beaux Villages de France, a créé, il y a deux ans, l'Association des sites remarquables de France et d'Europe dont l'assemblée générale se tiendra demain matin. Cette jeune association, dont le siège est à Paraire, chez Claude Cayla, sur la commune de Belcastel, compte aujourd'hui dix-sept sites remarquables sur trois départements.

L'Aveyron en compte quatorze (Auziac, Ayssènes, Bes-Bédène, Brousse-le-Château, le château de Bourazel, le château de Montaut, La Roque-Sainte-Marguerite, Mandailles, Manhaval, Peyre, Peyrusse-le-Roc, Valon, Villeneuve-d'Aveyron, Vines), La Lozère deux (Marchastel et Recoales-d'Aubrac), et l'Hérault un, le cirque de Navacelles, nouveau venu dans cette liste non exhaustive.

« Cette association leur apporte indéniablement un plus sur le plan touristique », confie Claude Cayla, fier de montrer la brochure rassemblant ces pépites patrimoniales et heureux de mesurer la reconnaissance de sa toute jeune association à l'intérêt que lui porte la préfète de l'Aveyron, Catherine Sarlandie de La Robertie.



Claude Cayla, président de l'Association des sites remarquables de France et d'Europe. / photo DDM MCB.

### Critères de qualité

Cette dernière sera représentée à l'assemblée générale programmée ce jeudi 16 mai, à 10 heures, à Peyrusse-le-Roc, mais elle voudrait rencontrer au plus vite en personne son président fondateur.

Claude Cayla avoue que l'objectif qui prime est de faire connaître son association mais « on a fait la percée », se réjouit-il.

En tant qu'ancien président des Amis de Vitulano, en Italie (village jumelé avec Belcastel), son plus grand plaisir serait d'accueillir dans son association des sites italiens mais aussi espagnols, un pays avec lequel il a tissé des liens étroits.

C'est le bureau de l'association qui décide du classement en site

remarquable mais tous ceux qui frappent à la porte ne sont pas forcément élus.

« On ne prend pas n'importe quoi, il doit y avoir un vrai critère de qualité du site ».

Des expositions photographiques sont aussi régulièrement organisées dans tous ces sites remarquables.

« L'avenir des campagnes est entre nos mains, il faut y croire », conclut Claude Cayla.

MARIE-CHRISTINE BESSOU